

## Construction de mosquées : pourquoi il faut dire non (argumentaire pour les maires)

**D**e nombreux maires, et élus de la République, sont confrontés à des demandes émanant d'associations locales musulmanes, réclamant un terrain pour construire une salle de prière, et parfois une mosquée. Comment réagir à ce type de demande ?

Il faut savoir que le nombre de mosquées sur le territoire français s'accroît. Il existe actuellement plus de 2100 mosquées dans notre pays. 200 autres projets, dont la construction de méga-mosquées, comme à Marseille, sont en cours de réalisation.

D'aucuns prétendent qu'autoriser la construction des mosquées revient à respecter les droits des musulmans et appliquer l'article 18 de la Déclaration des Droits de l'Homme adoptée en 1948.

A première vue, comment pourrait-on s'opposer, dans le pays des Droits de l'Homme, à la liberté religieuse, et donc à la construction de lieux de cultes, pour chaque religion qui en fait la demande ? N'est-il pas naturel de considérer qu'historiquement, les catholiques ont leurs églises, les Juifs leurs synagogues, les protestants leurs temples ? Pourquoi les musulmans n'auraient-ils pas leurs mosquées ? Pourquoi faudrait-il les condamner à l'islam des caves ? N'est-ce pas, au contraire, une bonne méthode que de les aider à construire des salles de prières, pour qu'ils puissent mieux lutter contre l'influence de leurs intégristes ? S'opposer à la construction de mosquées, n'est-ce pas encourager un repli communautariste de leur part ? Comment expliquer que la République puisse préserver, dans l'article 1 de la loi de 1905, la liberté de culte, et qu'un élu pourrait s'opposer à la construction d'une mosquée ? Ne serait-ce pas confondre la laïcité avec une conception soviétique du combat athée, par ailleurs de manière discriminatoire envers les seuls musulmans ?

L'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme affirme : « Toute personne a droit à la liberté [...] de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ». Mais dans les mosquées on enseigne le Coran, qui interdit l'apostasie, passible de la peine de mort.

L'article 3 déclare : « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ». Mais dans les mosquées, on enseigne le Coran, qui inculque des valeurs qui nient la liberté des femmes, des jeunes filles, des homosexuels, des non croyants.

Quand il a pris le pouvoir, en 1979, en Iran, l'ayatollah Khomeiny a dit : « Nous exporterons l'islam dans le monde entier ».



La stratégie des petits pas se met en place. En multipliant les revendications communautaires (port du voile, exigences alimentaires à l'école, refus de la mixité, mosquées, etc.), les organisations religieuses musulmanes entendent imposer la présence de l'islam à l'ensemble de la société française.

Il faut savoir que l'Islam n'est pas une simple religion, mais un code juridique et moral. De même les mosquées ne sont pas de simples lieux de prière.

---

## Construction de mosquées : pourquoi il faut dire non (argumentaire pour les maires)

---

Elles sont à la fois des lieux de prosélytisme, des écoles coraniques, des lieux de rencontre et parfois des lieux d'embrigadement pour le djihad ou guerre sainte contre les « infidèles ».

Les prédicateurs forment les esprits notamment des jeunes, auxquels ils enseignent que la religion islamique est au-dessus des lois civiles, qu'elle régit la vie des individus et les relations entre eux. L'Islam est la négation même du concept de laïcité, du principe de séparation du religieux et de l'Etat. Les régimes islamiques, comme l'Iran ou l'Arabie saoudite, sont des théocraties. En Algérie règne le code de la famille, qui fait des femmes des sous-citoyennes. Comme l'affirme Gulam Sarwar dans son livre Islam : Croyances et Enseignements, « Religion et politique ne font qu'un dans l'Islam. De même que l'Islam nous apprend à prier, jeûner, offrir l'aumône et effectuer le Haj, de même il nous apprend à gérer un état, constituer un gouvernement, élire conseillers et membres du parlement, rédiger des traités et faire des affaires et du commerce ».

La construction d'une mosquée n'est pas une revendication religieuse Les associations qui réclament des mosquées ne représentent souvent qu'une fraction minoritaire de la population arabo-musulmane. Seuls 15 % des musulmans sont pratiquants. Si tous les Islamistes sont musulmans, tous les Musulmans ne sont pas islamistes. Plus il y a de mosquées, plus les femmes non voilées, les musulmans modérés et les non-croyants sont livrées à la pression des intégristes islamiques s'ils ne fréquentent pas la salle de prière.

Plus il y a de mosquées plus il y a de femmes portant le voile, voire le voile intégral, qui les opprime, stigmatise et aliène. Plus il y a de mosquées plus on compte de mariages forcés pratiqués par les imams, de demandes de reconstitution de l'hymen et d'agressions de personnel médical masculin ayant osé ausculter des femmes musulmanes. Les mosquées sont des lieux où les musulmans se retrouvent entre eux au lieu de s'ouvrir à la société dans laquelle ils vivent. Ce sont des espaces où l'on

prêche des valeurs d'autres lieux et d'autres temps. Ce sont des centres où l'on incite ou on pourrait inciter les fidèles à se mobiliser pour obtenir des droits spécifiques et communautaires : des repas hallal dans les cantines scolaires, des créneaux horaires réservés aux femmes dans les piscines, des dispenses de cours d'Education Physique pour les jeunes filles, des carrés musulmans dans les cimetières, la fermeture de centres de Planning Familial, le remboursement de la circoncision par la Sécurité Sociale, etc. Un jour, si on n'y prend pas garde, on pourrait voir naître en France des tribunaux de la charia comme au Royaume Uni et dans d'autres pays et on comptera de plus en plus de lycéens et d'étudiants contestant les cours de leurs professeurs de sciences, de philosophie, d'Histoire et d'autres matières parce qu'ils croiront aveuglément en les doctrines assénées dans les mosquées.

La présence d'une mosquée, au lieu de favoriser l'intégration, renforce le repli communautariste, autour d'une religion qui prône ouvertement la violence contre ses adversaires religieux, laïques ou athées. 30% des financements des mosquées sont le fait de financements publics. En période de crise économique grave, les contribuables, français ou étrangers, ne souhaitent pas que leurs impôts soient utilisés pour financer des centres culturels déguisés en centres culturels. Ils ne souhaitent pas que leurs communes se transforment en paysages islamiques. Ils ne souhaitent pas être indisposés par des tenues vestimentaires qui évoquent davantage Téhéran que Paris, et par l'appel à la prière islamique, comme cela se fit en plein Paris l'été dernier. Ils n'acceptent pas ces symboles évoquant les pays où règnent théocratie, loi du talion, lapidations et pendaisons. Rappelons que quand ils ont le pouvoir, les islamistes persécutent, partout dans le monde, les autres religions, les athées, les laïques, les homosexuels, et interdisent toute autre pratique culturelle. Nous sommes persuadés que si un referendum leur était légitimement proposé, la très grande majorité des citoyens s'opposerait à la construction de mosquées dans leurs communes.

---

## Construction de mosquées : pourquoi il faut dire non (argumentaire pour les maires)

---

Les imams sont souvent des étrangers qui ne connaissent pas les lois françaises, mais militent pour que la loi du Coran, la charia, se substitue aux lois de la République.

Nous sommes trop solidaires avec nos frères et sœurs d'Iran et d'ailleurs, victimes des régimes islamiques, pour accepter ce symbole de l'oppression sur notre territoire. Nous sommes solidaires de tous les jeunes hommes et femmes de culture arabo-musulmane qui ont besoin de la République sociale pour réussir leur intégration, et surtout pas de mosquées dirigées par des communautaristes religieux obscurantistes.

Refuser la construction d'une mosquée, ce n'est pas être raciste ou xénophobe. C'est préserver la paix sociale, affirmer l'attachement aux Lumières, à la modernité et au progrès, dire non au repli communautaire en France, dire non à une revendication qui masque une offensive politique visant à détruire des conquêtes laïques et féministes.

Le peuple français a gagné sa liberté après des décennies de luttes contre la tyrannie et contre la mainmise de l'Eglise sur la vie privée des femmes, des couples et des familles. Récemment, le pape se félicitait en ces mots : « Grâce à l'islam, Dieu est de retour en Europe ». Nous espérons que les élus de la République, plutôt que de faire parfois des calculs basement électoralistes, réfléchiront à ces quelques arguments, avant de prendre leur décision.